

Conseil communal du 24 mars 2025

ecolo

DURBUY

**Vous trouverez ici une synthèse de mes interventions.
Sont seuls commentés les points sur lesquels je suis intervenu.**



**Pour la liste complète des points inscrits,
veuillez consulter l'Ordre du jour.**

Approuvé :

APPROUVÉ

Contre :

REFUSÉ

Abstention :

ABSTENTION

Point 1. Information

Montant des dépenses communales réalisées sans respecter la loi sur les marchés publics : Janvier : 10.944,66 + Février : 27.503,84 + Mars = 37.481,48 = 75.929,98 € !

Point 7. Régie Communale Ordinaire ADL - Rapport d'activités 2024

APPROUVÉ

INFORMATION :

Le rapport est instructif et nous révèle :

- Nombre de commerces « vides » : 7 % à Durbuy contre 23 % en Wallonie.
- Nombre d'indépendants et commerces dans la commune : 894.
- **Bravo** pour la gestion de l'appli Durbuy en poche et de la page FB « Durbuy Commerces ».

Questions :

1. Action n°8 - Intégration de la méthodologie des « Smart Cities ».

En collaboration avec le service Marchés Publics de la Ville, l'ADL a organisé une formation sur l'e-procurement pour les entreprises qui souhaitent répondre aux appels d'offre de marchés publics.

> **Combien d'indépendants concernés ?**

2. Action n°3 - Développement d'un système de réservation en ligne parmi les acteurs touristiques.

En partenariat avec les ADL de Marche-en-Famenne et La Roche / Houffalize ainsi que le service Tourisme de la Province de Luxembourg, l'ADL a organisé une matinée dédiée à l'Horeca (restaurateurs et hôteliers) le 23 avril 2024. Excellente initiative.

> **Prévu en 2025 ? Pourquoi ne pas poursuivre ?**

Réponses du Collège :

1. Ne connaît pas le nombre d'indépendants concernés. Réponse sera donnée au prochain Conseil communal (La formation va être refaite, centrée sur l'e-facturation)
2. Réponse sera donnée au prochain Conseil communal.

O - Point 8. Projet Pilote "FlexiTEC" - Prolongation - convention année 2025

Question : cette convention existe depuis 2014, et est toujours intitulée « projet pilote ». Ne serait-il pas temps de pérenniser le contrat qui semble avoir fait ses preuves et n'en est plus à sa phase « pilote » ? Cet intitulé révèle une fragilité de l'accord.

Réponse du Collège :

Oui...mais visiblement sans enthousiasme

Point 15. Plan de cohésion sociale - Commission d'accompagnement - Désignation des représentants communaux.

APPROUVÉ

Proposition : observateur ECOLO : **Eric Jurdant** (obligatoirement élu)

Point 16. Plan de cohésion sociale - rapport d'activités 2024 et modifications 2025

APPROUVÉ

Position : bravo pour une reprise des activités du PCS.

Questions :

1. Maison des Jeunes- Suspension de l'action existante.
Que faire pour pacifier le centre de Barvaux, encadrer les jeunes, et le trafic de drogue ? Deux éducateurs de rue ne seraient-ils pas utiles maintenant ? A trop attendre, c'est se mettre la tête dans le sable : le centre de Barvaux continue à devenir moins accueillant.
2. Nombre de jeunes en décrochage rencontrés et suivis : aucun, ce qui est très étonnant !
3. Fleurissement des quartiers « gris » en continu et durablement : 2024 fut un échec : comment allez-vous vous y prendre ?
4. Le Food Truck assure une distribution des colis alimentaires, axé « produits frais » (idem pour la Saint Vincent) : à quand une coordination des contenus des colis alimentaires ?
5. Organisation / Animation du CCCA (Commission Consultative Communale des Aînés) : nécessaire pour aider à mener des actions efficaces au bénéfice de toutes les personnes âgées. Un bilan des actions passées, par exemple, serait à faire.
6. Rencontre dans un lieu de convivialité : Nouvelle action. C'est-a-dire ? Les jeunes y seront-ils accueillis ?

Réponses du Collège :

1. Educateurs de rue : je n'ai pas eu l'impression d'avoir été entendu. A suivre.
2. Les jeunes ont été rencontrés et suivis par l'asbl MicAdos, à la suite d'un partenariat avec la MJ.
3. Pas de véritable réponse : à suivre.
4. Coordination des colis alimentaires : il y aurait satisfaction. A suivre.
6. Oui : salle « multi » et futur local des jeunes (Juliéna). A suivre.

Point 19. Parking Nord - Durbuy - Placement des caméras de vidéosurveillance - Sollicitation de l'avis du Chef de corps de la zone de Police Famenne-Ardenne

REFUSÉ

VOTE NEGATIF.

Maintien de notre position : dépense inutile. Déjà 1.000 places payantes à disposition, jamais toutes occupées (sauf Marché de Noël et quelques jours sur l'année).

Point 20. Aménagement du parking nord et ses voies de liaison à Durbuy. Caméras. Approbation des conditions et du mode de passation.

REFUSÉ

Coût estimé supplémentaire : 141.500 €, 21% HTVA pour 36 caméras.

VOTE NEGATIF.

La construction du pont, si elle a lieu, serait remise à 2027.

Maintien de notre position : dépense inutile. Déjà 1.000 places payantes à disposition, jamais toutes occupées (sauf Marché de Noël et quelques jours sur l'année).

Arguments nouveaux développés par le Collège : risque d'accident avec voiture bélier, sortir toutes les voitures de Durbuy, éviter la traversée de Durbuy.

Point 21. Rénovation énergétique de la salle de gym et sanitaires de l'ancienne piscine de Barvaux. Approbation des conditions et du mode de passation.

APPROUVÉ

Information :

- Uniquement l'enveloppe du bâtiment pour atteindre le PEB ...
- Estimation : 500.000 € HTVA
- 2/3 du bâti a déjà une affectation (Maison de l'emploi et salle de gymnastique). La partie restante (l'ancienne piscine et le bar) sera transformée en boulodrome.

Question : à quelle date prévoyez-vous le début des travaux ? Ceci pour prévenir la Boîte à dons qui occupe le bâtiment. Un endroit alternatif peut-il lui être proposé ?

Réponse du Collège :

- Travaux à terminer pour mai 2026.
- Commencement des travaux avant le congés payés (juillet 2025)

Point 22. Aménagement de la rue du plâtre (Durbuy-vieille-Ville). Approbation des conditions et du mode de passation du marché public.

REFUSÉ

Estimation. : 280.000 € HTVA - Une partie à charge du propriétaire des immeubles –
Rue en Béton

VOTE NEGATIF.

Travaux liés à la réalisation du Parking Nord.

Maintien de notre position : dépense inutile. Déjà 1.000 places payantes à disposition, jamais toutes occupées (sauf Marché de Noël et quelques jours sur l'année).

Maintien de notre position : dépense inutile. Déjà 1.000 places payantes à disposition, jamais toutes occupées (sauf Marché de Noël et quelques jours sur l'année).

Point 23. Patrimoine : Régie fédéral des bâtiments - Bâtiment sis route de Marche à Barvaux - bail emphytéotique – Etage

ABSTENTION

Questions :

1. Je vois dans le bail emphytéotique que l'affectation y est déjà prévue : espace de co-working. Quid en cas de non-respect de cette affectation pour des raisons de rentabilité ou autre (manque de personnel par exemple). L'idée est-elle de confier la gestion à un indépendant ou de réaliser une gestion de service public ? Pour info, à Marche, très bel espace libre dans la bibliothèque locale.
2. J'ai pourtant entendu la possibilité d'y voir déménager la bibliothèque ...ce qui ne serait pas une bonne idée (espace trop petit).

Réponses du Collège :

1. Pas de réponse car la mise en œuvre est prévue dans 7 ou 8 années, pour la prochaine législature. Mais le bourgmestre ira voir l'espace co-working de la bibliothèque de Marche.
2. Oui, au rez-de-chaussée.

Point 24. Motion relative à la régulation des rats laveurs – Adoption

APPROUVÉ

Position :

Motion déposée par la majorité et adoptée à l'unanimité.

Point 25. Application de l'art. 12 du ROI - Inscription d'un point supplémentaire à l'ordre du jour - Conseiller Pablo DOCQUIER

APPROUVÉ

Position : très favorable.

Motion reportée au prochain Conseil communal.

Réponse du Collège :

Peu de citoyens intéressés - Vont réaliser quelques Conseils décentralisés - Voir ce qui se passe ailleurs - Déménagement dans nouvelle salle du Conseil d'ici deux ans et qui sera équipée d'un système de captage vidéo.

Point supplémentaire : MOTION proposée par le Groupe ECOLO relative à la menace de suppression du point d'arrêt SNCB de SY. (Voir en dessous)

APPROUVÉ

Motion déposée par le Groupe ECOLO et adoptée à l'unanimité.

Eric Jurdant

Conseiller communal